



Caractéristiques géographiques

Langue officielle : français

Superficie : 114 760 km²

Population : 13,4 millions d'habitants

Densité : 116,4 habitants/km²

Taux de croissance démographique : 2,7 %

Part de la population urbaine : 49,5 %

Économie

Notation de la dette souveraine (Fitch, 2023) : B+

Classement de l'indice de développement humain (IDH) 2021 : 166^e/191

Évaluation des politiques et des institutions (note CPIA, 2022) : 3,8

Taux de change effectif réel (moyenne 2018-2022, base 100 en 2010) : 91,9 (95,8 pour l'UEMOA)

Classification Banque mondiale : pays à revenu intermédiaire inférieur

Risque de surendettement : modéré

PIB par habitant (2022) : 1 303 dollars US

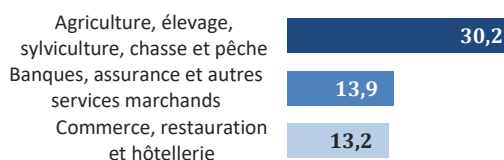
Taux de croissance (2022) : 6,3 %

Inflation (2022) : 1,4 %

PIB (2022) : 10 854,5 milliards XOF/
17,4 milliards de dollars US

Principales activités

(en % du PIB nominal, moyenne 2018-2022)



Principaux biens d'exportation

(en % du total des exportations, moyenne 2018-2022)



Développement humain et infrastructures



60,0 ans

Espérance de vie



49,5 %

Population sous le seuil de pauvreté



65,4 %

Accès à l'eau potable



8,4 %

Mortalité infantile



37,8

Inégalité de revenus (coefficient de Gini)



42,0 %

Accès à l'électricité



9,9 %

Prévalence de la malnutrition dans la population totale



45,8 %

Alphabétisation des adultes



98,0

Nombre de souscriptions à la téléphonie mobile pour 100 habitants



132/191

Indicateur de vulnérabilité environnementale (PVCCI)



48,6 %

Population âgée de 15 ans et plus disposant d'un compte en banque



56,3 %

Taux de participation des femmes au marché du travail

Sources et métadonnées.

AVERTISSEMENTS ET REMERCIEMENTS

Cette monographie a été réalisée par le service [Afrique et Développement de la Banque de France](#). Elle fait partie d'une collection couvrant les différents pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

Ces monographies complètent le [Rapport annuel des coopérations monétaires Afrique-France](#), qui se concentre sur la situation économique des pays membres des unions monétaires et présente de façon plus approfondie les actions des institutions régionales, ainsi que les politiques et les évolutions institutionnelles des deux unions économiques et monétaires et de l'Union des Comores. Les données statistiques de ces monographies sont cohérentes avec les données agrégées du Rapport annuel, arrêtées à fin juin 2023 et susceptibles de révisions ; elles intègrent également des données plus récentes, notamment en provenance du Fonds monétaire international (FMI).

Le détail des indicateurs présentés est disponible sur la page [Avertissements, sources et métadonnées](#).

Nous tenons à remercier chaleureusement la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), pour sa précieuse collaboration à la rédaction de cette publication.

Faits saillants

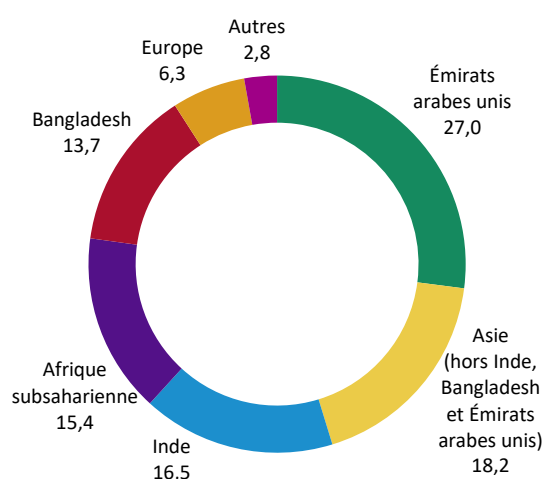
- **En 2022, la croissance économique au Bénin est restée forte, à 6,3 % contre 7,2 % en 2021, soit un niveau proche de sa tendance pré-Covid 19 (+ 6,5 % en moyenne entre 2017 et 2019).** Les tensions inflationnistes sont demeurées limitées, avec une progression des prix contenue en 2022 à 1,4 %, contre 7,4 % en UEMOA. La succession des crises depuis 2020 contribue toutefois à la persistance d'importants déséquilibres internes et externes, avec en 2022 un déficit budgétaire de 5,5 % en 2022 et un déficit du compte courant à 6,2 % du PIB.
- **Pauvre en ressources minières, et principalement dépendant de l'exportation de coton et des activités de transit du port de Cotonou, le pays se révèle très vulnérable aux incertitudes géopolitiques.** Succédant aux coups d'État intervenus au Mali et au Burkina Faso, le coup d'État au Niger en juillet 2023 menace certains projets d'investissement comme l'oléoduc Niger-Bénin qui devait être mis en service en octobre 2023, ou encore le projet de corridor routier entre Niamey et Cotonou.
- **Le président et chef du gouvernement Patrice Talon a été reconduit pour un nouveau mandat quinquennal en avril 2021 et dirige un deuxième gouvernement, dont les élections parlementaires de janvier 2023 ont confirmée l'assise.** La mise en œuvre d'un ambitieux programme d'investissements publics sera notamment poursuivie, dans le cadre du Programme d'actions du gouvernement (PAG II, 2021-2026). Le changement climatique et son impact croissant sur les exportations de coton, les infrastructures et la sécurité alimentaire constitue un enjeu majeur de l'action des pouvoirs publics à moyen terme.
- **Dans le cadre du programme applicable à « l'exposition élevée au crédit combiné » adopté par le Fonds monétaire international (FMI) ¹, le Bénin a obtenu le 8 juillet 2022 un financement de 638 millions de dollars US** au titre du mécanisme élargi de crédit (MEDC) et de la facilité élargie de crédit (FEC), dans un accord d'une durée de 42 mois. Le FMI a jugé à deux reprises (mai et décembre 2023) la mise en œuvre de ce programme satisfaisante et a accordé au pays l'accès à la Facilité de Résilience et de Soutenabilité. Associée aux financements internationaux concessionnels² qu'elle favorise, elle permet de limiter les effets du resserrement des conditions de financement internationales et régionales, avec notamment la perte d'accès aux marchés internationaux de capitaux depuis le début de la guerre russe en Ukraine.

CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES DE L'ÉCONOMIE

En l'absence de ressources minières et énergétiques, l'économie du Bénin repose sur l'agriculture et l'activité portuaire de Cotonou. Le pays a bénéficié d'une forte dynamique de croissance depuis 2016 et de perspectives de moyen terme favorables. L'agriculture est dominée par la production de coton, principale activité d'exportation (47 % du total des exportations en 2022 – hors réexportations), mais également activité de subsistance pour 20 % de la population. Le Bénin fait partie du groupe Coton-4 (ou C-4), avec le Burkina Faso, le Tchad et le Mali, qui rassemble les premiers producteurs et exportateurs de coton du continent africain. Ils comptent ensemble pour 3 % de la production mondiale de coton et pour près de 8 % des échanges mondiaux attendants. L'activité économique s'appuie

Destinations des exportations du Bénin (2017-2021)

(en %, moyenne sur 5 ans)



Sources : CEPII (BACI) et calculs Banque de France.

¹ Adoptée en 2020, la procédure « high combined credit exposure » (HCCE) s'adresse aux pays qui ont des besoins de financement externes exceptionnels et qui sont dotés d'institutions capables de mettre en œuvre un programme qui dépasse la limite normale d'accès combiné pour un accord mixte MEDC/FEC.

² Un prêt est dit concessionnel lorsque le taux d'intérêt est inférieur aux taux du marché

également sur le port de Cotonou, et en particulier les activités d'import-export avec le Nigéria et, au sein de l'UEMOA, le Mali.

L'ancrage à l'euro contribue à contenir l'inflation. Depuis 2021, le Bénin subit les perturbations dans les chaînes d'approvisionnement mondiales et régionales, ce qui a engendré des hausses de prix, notamment des carburants (et des denrées alimentaires du côté nigérian). Cette volatilité met en exergue l'importance pour le Bénin de renforcer son intégration régionale et celle avec le Nigéria voisin ; un accord bilatéral a ainsi été signé le 12 mai 2022 pour la création, à la frontière, du poste de contrôle juxtaposé de Sèmè-Kraké.

Le pays est à mi-chemin de la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies, avec un score de 54,4/100, au-dessus du score moyen de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) selon le rapport 2023 sur le développement durable pour le Bénin³. Classé à revenu intermédiaire inférieur, le pays bénéficie ces dernières années d'une croissance économique plus forte que sa croissance démographique (2,7 %). S'ensuivent une amélioration du niveau de vie et un recul de la part de la population qui vit au-dessous du seuil de pauvreté national (de 68 % à 38,5 % entre 2014 et 2019 selon la Banque mondiale) et au-dessous du seuil de pauvreté international de 3,65 dollars US par jour (moins de 35 % de la population, contre 40 % en moyenne pour les pays de la CEDEAO en 2023). Toutefois, sur l'indice de développement humain (IDH) du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), le Bénin se situe à un niveau faible, classé 166^e sur 191 pays en 2021.

Le développement financier du pays se situe en deçà du niveau moyen de l'UEMOA, et plus largement de l'Afrique subsaharienne. La part des crédits dans le PIB s'établit à 22,9 % en 2022, contre 25,4 % pour la zone dans son ensemble et 27,4 % en ASS selon la Banque mondiale. Le pays occupe le 5^e rang dans l'UEMOA en

Principales productions et prix d'achat aux producteurs du Bénin

(productions en milliers de tonnes, prix d'achat en francs CFA (XOF) par kilogramme)

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Coton-graine	714,7	731,1	780,0	844,1
Prix d'achat aux producteurs	265,0	265,0	265,0	300,0
Tubercules	7 891,0	7 311,9	7 422,2	7 738,1
Manioc	4 525,5	4 161,7	4 219,0	4 418,2
Ignames	3 365,5	3 150,2	3 203,2	3 319,9
Céréales	2 173,1	2 198,7	2 304,4	2 506,9
Maïs	1 580,8	1 611,6	1 628,1	1 717,9
Mil et Sorgho	186,3	175,5	156,5	172,9
Riz paddy	406,1	411,6	519,7	616,1
Arachides	172,8	172,6	177,9	185,4

Sources : BCEAO et administrations nationales.

matière de dépôts et d'encours de crédit dans le secteur de la microfinance. L'encours de crédit des établissements de microfinance représente environ 8,5 % de l'encours de crédit total ; ce taux est supérieur à la moyenne de la zone, à 6,6 % en 2023 selon le Rapport sur la situation de la microfinance à fin mars 2023 de la BCEAO. Le taux de détention d'un compte bancaire au Bénin a progressé, passant de 38 % en 2017 à environ 49 % en 2021, soutenu par le développement des comptes par téléphonie mobile, qui concernent 37 % de la population en 2021, contre 18 % en 2017.

CONJONCTURE ET PRÉVISIONS

En 2022, la croissance économique est restée dynamique, à 6,3 %, après le rebond post-Covid19 en 2021 (7,2 %). Elle renoue ainsi avec le rythme observé avant la crise (+ 6,5 % en moyenne annuelle entre 2017 et 2019) et devrait atteindre 6,5 % en 2023. Le secteur tertiaire est toujours dynamique, et contribue pour 3,3 points de pourcentage (pp) à la croissance du PIB réel, contre 1,5 pp pour le secteur secondaire. Le secteur primaire concourt à 1 pp de la croissance du PIB, grâce à la hausse continue de la production de coton (+ 8,2 % sur la campagne 2022-2023, après + 6,7 % sur celle de 2021-2022), et en dépit d'importantes inondations en 2022. Cette progression a permis au Bénin de consolider sa place de premier producteur de coton en Afrique de l'Ouest.

L'inflation a été contenue à 1,4 % en moyenne annuelle en 2022 (après 1,7 % en 2021). La reprise rapide

³ UN Sustainable Development Solutions Network, SDSN (2023), Rapport sur le développement durable pour le Bénin, juillet.

des récoltes après les inondations, mais aussi les subventions publiques aux prix de certains produits importés ont limité l'impact de l'instabilité des cours internationaux des denrées alimentaires et énergétiques. En 2023, toujours dans le contexte de la guerre en Ukraine, la hausse des prix mondiaux des biens alimentaires et de l'énergie ainsi que l'arrêt progressif des mesures contre la vie chère devraient induire une légère montée de l'inflation, à hauteur de 2,9 %. Ce niveau demeurerait toutefois inférieur à la norme communautaire de l'UEMOA, fixée à 3 %.

Le déficit courant se dégrade nettement en 2022, à 6,2 %, contre 4,2% en 2021 et 1,7 % en 2020, et reflète le creusement tant de la balance des biens que de celle des services. Les exportations de biens ont certes progressé de 9,5 % sur l'année, soutenues par les exportations très dynamiques de coton (+ 48,8 %) et dans une moindre mesure par les activités de réexportation du port du pays (+ 1,8 %). Mais les importations se sont accrues à un rythme plus rapide (+ 18,3 % en 2022), avec l'alourdissement de la facture alimentaire (+ 44,4 %) et de produits pétroliers (+ 65,1 %). En revanche, la hausse des importations des biens d'équipements, exceptionnellement élevée en 2021 (+ 40 %), s'est limitée à 8,6 % en 2022.

Le déficit budgétaire s'est légèrement amélioré en 2022, à 5,5 % du PIB, après 5,7 % en 2021. Il dépasse toutefois très largement le plafond budgétaire de convergence pour l'UEMOA, fixé à 3 % du PIB. En regard d'une augmentation constante des recettes budgétaires, les dépenses publiques suivent également une hausse sensible et continue depuis plusieurs années, tandis que les dons extérieurs se réduisent fortement (de près de 64 % par rapport au pic enregistré en 2020). Les dépenses courantes augmentent de manière modérée (+ 4,6 %), comme la baisse du service de la dette interne (- 45,1 %) a contrebalancé la croissance rapide de la masse salariale publique (+ 12,4 %) et des transferts et subventions (+ 8,4 %). La poursuite des efforts d'investissement dans les infrastructures de base s'est traduite par une forte progression des dépenses en capital (+ 19 %, après 29 % en 2021), à près de 45 % des dépenses totales en 2022.

Le FMI prévoit toutefois une réduction du déficit budgétaire à 4,3 % et un retour au-dessous du plafond

Activité économique et inflation au Bénin

(en %)

	2020	2021	2022	2023
Variation annuelle du PIB	3,8	7,2	6,3	6,5
Inflation (en moyenne annuelle)	3,0	1,7	1,4	2,9

communautaire de 3 % d'ici 2025. L'objectif est de stabiliser les dépenses publiques autour de 17 % du PIB et de mobiliser davantage les ressources fiscales (autour de 14 % du PIB).

La dette publique s'est accrue de plus de 4 points, passant à 54 % du PIB par rapport à 2021 (soit près de 13 points de plus qu'en 2019), mais elle se maintient toutefois sous le plafond communautaire de 70 %. Le risque de surendettement reste modéré grâce à une gestion proactive du service de la dette par le gouvernement béninois (selon l'analyse de viabilité de la dette [AVD] du FMI et de la Banque mondiale, de décembre 2023). Le net allègement du service de la dette, de près de 19 % en 2022, repose sur une substitution progressive de dettes extérieures (moins coûteuses, en dépit de plusieurs facteurs de vulnérabilité évoqués précédemment) aux dettes intérieures (- 45 % d'intérêts dus sur la période 2012-2022). Tant l'agence Bloomfield que l'agence Fitch ont confirmé en 2023 la note de la dette souveraine du Bénin, à respectivement A et B+, compte tenu de sa stabilité malgré plusieurs facteurs de vulnérabilité (déficit budgétaire, risque inflationniste, et risque sécuritaire au nord du pays). Le Bénin n'a procédé à aucune émission d'euro-obligations en 2022, dans un contexte de resserrement des conditions financières internationales et de perte d'accès des pays africains aux marchés mondiaux depuis le début de la guerre russe en Ukraine.

Le FMI a approuvé, le 8 juillet 2022, un financement au titre du mécanisme élargi de crédit (MEDC) et de la facilité élargie de crédit (FEC), dans le cadre du nouveau programme applicable à l'exposition au crédit combiné élevé. Ce financement, de 42 mois, s'élève à 638 millions de dollars US, et est dédié à la préservation de la stabilité macroéconomique et au déploiement de la seconde phase du programme d'actions du gouvernement (PAG II, 2021-2026)⁴ centrée sur les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies. Le FMI, lors de la deuxième revue du programme en mai 2023 ainsi que lors de sa troisième

⁴ <https://beninrevele.bj/pag-2021-2026/>

revue en décembre 2023, a déclaré sa mise en œuvre satisfaisante et a autorisé l'accès du Bénin à la Facilité pour la Résilience et la Durabilité pour 24 mois, pour un montant de 148,6 millions de DTS d'ici 2025.

La qualité des portefeuilles bancaires s'est améliorée, avec le rebond de l'activité économique. En 2022, la progression du bilan agrégé du secteur bancaire a ralenti, mais demeure dynamique, à 12,3% (25,5 % en 2021). Le taux brut de créances en souffrance diminue fortement, à 7,1 % (contre 12,4 % en 2021), tandis que le taux de provisionnement continue de se renforcer, passant de 65,5 % en 2020 à 72,6 % en 2022. Le coefficient de rentabilité des fonds propres s'améliore légèrement, en cohérence, à 13,9 % (contre 4,9 % en 2020 et 12,9 % en 2021).

ENJEUX ET DÉFIS

Le pays est vulnérable aux crises internationales qui se sont succédé depuis 2020. Le resserrement des conditions financières internationales combiné à une perte d'accès aux financements internationaux, ainsi que les fortes fluctuations des prix des matières premières en lien avec la guerre en Ukraine constituent autant d'aléas à la baisse pour la croissance en 2022 et 2023. La forte dépendance aux activités portuaires de transit va de pair avec une forte sensibilité aux fluctuations de l'activité et du commerce des principaux partenaires commerciaux régionaux du Bénin, d'autant que les conditions de sécurité demeurent incertaines, en particulier dans la bande sahélienne. Le coup d'État au Niger en 2023 ajoute aux vulnérabilités à court terme qui pèsent sur le pays. Plusieurs projets d'infrastructure sont remis en cause, notamment la mise en service de l'oléoduc Niger-Bénin, qui devait intervenir d'ici fin 2023, ainsi que les travaux du corridor routier entre Cotonou et Niamey, financés en partie par l'agence gouvernementale américaine Millennium Challenge Corporation ⁵, à hauteur de 504 millions de dollars US.

Le Bénin est également vulnérable aux risques physiques liés au changement climatique (températures extrêmes, inondations, sécheresses). Selon le FMI, les inondations à elles seules auraient affecté plus de 3,2 millions de personnes (sur une population de 13,2 millions d'habitants) sur les 40 dernières années.

La Notre Dame Global Adaptation Initiative (ND-GAIN) classe le Bénin à la 16^e position à son indice de vulnérabilité, tandis que l'indice mondial de risque de catastrophe (*World Risk Index*, WRI) établi par les Nations unies situe le pays au 30^e rang. Le Bénin a formellement sollicité le soutien du FMI au titre de la facilité pour la résilience et la durabilité (FRD) en 2022. Cette vulnérabilité s'ajoute à l'insécurité alimentaire préexistante dans le pays où, selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), près de 70 % de la population se trouve en insécurité alimentaire modérée ou sévère. La prééminence de cet enjeu devrait encore se renforcer à long terme du fait du doublement prévu de la population d'ici 2050, selon le Population Reference Bureau (PRB).

Ces vulnérabilités accentuent les déséquilibres extérieurs du Bénin. Un important déficit de balance courante caractérise l'économie et a tendance à se creuser notablement depuis 2020 (- 5,2 % du PIB en moyenne entre 2021 et 2022, contre - 2,9 % en moyenne entre 2019 et 2020) en dépit du dynamisme des exportations de coton. Ce déficit résulte d'importations élevées, de produits pétroliers pour une part, mais aussi de produits agricoles. Une proportion importante de ces produits est destinée à être réexportée vers les pays limitrophes, dont le Nigeria. Les ressources douanières liées aux activités de réexportation forment un revenu non négligeable pour le budget béninois, et les opérations de change associées constituent aussi des revenus parfois substantiels pour les banques. Par ailleurs, l'instabilité politique dans la région peut affecter les routes commerciales aux frontières, et s'ajoute donc aux facteurs de vulnérabilité du pays.

Enfin, ces vulnérabilités affectent les équilibres internes. Les perspectives de croissance économique du Bénin sont fragilisées par un modèle centré sur la production de coton, qui détermine l'essentiel des exportations et une grande part des recettes fiscales. Or, sur le plan agricole, le Bénin est un pays vulnérable tout à la fois à la sécheresse, à la déforestation, à la dégradation des sols et aux inondations. Pour y faire face, le Bénin s'appuie sur une politique nationale de gestion des changements climatiques 2021-2030, adossée à un fonds national pour l'environnement et le climat (Fnec) doté de plus de 1,8 milliard XOF fonds propres⁶. Le sec-

⁵ MCC (2023), *communiqué de presse*, 24 août.

⁶ CEDEAO (2022) *Revue Histoires de CDN en Afrique de l'Ouest, Mobilisation des financements climat en Afrique de l'Ouest : retours d'expérience de la création et de l'opérationnalisation des fonds nationaux climat*

teur privé est appelé à davantage participer au financement de l'économie, condition nécessaire à la diversification du tissu productif, d'une part, et à la mise à niveau des infrastructures sociales, d'autre part. À cette fin, selon le FMI ⁷, le Bénin doit consolider trois piliers d'action : i) une amélioration du climat des affaires et du cadre légal ; ii) une hausse de la productivité agricole ; et iii) un meilleur accès aux financements pour les petites et moyennes entreprises (PME).

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT EN COURS

Le programme d'action gouvernemental (PAG II, 2021-2026), qui mobilisera 20,5 milliards XOF, est le principal outil du gouvernement béninois pour l'atteinte des ODD. Il a pour but : i) la consolidation de la démocratie, de l'État de droit et de la gouvernance ; ii) la poursuite de la transformation structurelle de l'économie, par le renforcement du cadre macroéconomique et l'accélération de la croissance économique, ainsi que par la promotion de l'enseignement et de la formation professionnelle ; iii) l'amélioration du bien-être social grâce à l'élargissement de l'accès des populations aux services sociaux de base et à la protection sociale, et grâce au développement équilibré et durable du territoire national. L'État financera une part importante du programme, à hauteur de 48 %, tandis que les 52 % restants proviendront du secteur privé.

Le secteur de l'énergie bénéficie d'importants programmes d'investissements. Le projet de terminal flottant de stockage et de regazéification (*floating storage and regasification unit*, FSRU), en partenariat avec TotalEnergies, a été annoncé, pour une livraison en 2024. Ce projet mobilisera 55 milliards XOF, pour une capacité de 500 mégawatts (MW). Le terminal permettra la fourniture de gaz aux centrales thermiques situées à Maria-Gléta. La construction du barrage hydroélectrique de Dogo bis et d'une centrale thermique de 143 MW dans la zone économique spéciale de Golo-Djigbé a été entamée. La politique nationale de développement des énergies renouvelables se traduit par la construction de centrales solaires, à l'instar de la centrale photovoltaïque d'Illoulofin, d'une puissance de 25 MW, inaugurée en juillet 2022.

En matière de résilience face aux risques physiques liés au changement climatique, en particulier en ce qui

concerne le risque d'inondation, la mise en œuvre du Programme d'assainissement pluvial des villes secondaires (PAPVS) a franchi des étapes clés en 2022. La Banque mondiale et la Banque africaine de développement ont respectivement i) financé un programme de 200 millions de dollars US focalisé sur les prestations de services urbains pour réduire les risques d'inondations et ii) accordé un prêt de 164,25 millions d'euros pour améliorer des systèmes de drainage pluvial à Porto-Novo, Ouidah, Bohicon et Abomey ⁸. Pour lutter contre la malnutrition, le gouvernement béninois a poursuivi en 2023 la mise en œuvre de son Programme national d'alimentation scolaire intégré (Pnasi, pour plus de 153 milliards XOF) qui vise à fournir un repas quotidien à 1,2 million d'élèves des écoles primaires.

Le Bénin poursuit un vaste programme d'accès à l'eau potable pour les habitants des zones rurales, baptisé Aqua-Vie et repris dans le PAG II. Dans ce cadre, la Banque mondiale a approuvé, en juin 2022, un financement de 250 millions de dollars US de l'Association internationale de développement (IDA) pour créer 80 systèmes d'approvisionnement en eau en milieu rural multivillages et pour consolider les 126 systèmes en cours d'installation. À terme, le programme Aqua-Vie permettra de couvrir les besoins en eau potable de plus de trois millions de personnes en zone rurale. Les progrès sont notables ; en 2022, la couverture moyenne des services en eau dans les zones rurales s'élèverait à 73 % à l'échelle du pays, contre 42 % en 2017.

Au titre de la gouvernance publique et de l'instauration de l'État de droit, le gouvernement s'attache à faire progresser l'accès numérique aux services publics, ce qui suppose de généraliser des infrastructures dédiées à l'Internet, y compris en zone rurale, pour l'heure encore largement délaissée. L'ouverture, en mars 2020, du portail de services publics numériques vise à faciliter l'accès à plus d'une centaine de services publics dématérialisés, avec l'ambition de numériser, à terme, l'ensemble des services publics, y compris fiscaux. Pour pallier les déficiences en matière d'état civil, une carte d'identité nationale et un numéro personnel d'identification (NPI) numérique ont été créés afin de faciliter l'authentification des usagers et les paiements en ligne. L'un des objectifs affichés consiste aussi à améliorer le recensement de la population et la fiabilité des élections.

⁷ FMI (2021), *Successful Transitions from Public to Private Sector-Led Growth – Lessons for Benin*; décembre.

⁸ AFDB (2023), *communiqué de presse*, 5 juillet.

ANNEXE

Bénin – Comptes nationaux

(en milliards de francs CFA (XOF) ; taux et variations en %)

	2019	2020	2021	2022
Ressources	10 955,7	11 272,6	12 541,4	14 095,4
PIB nominal	8 432,2	9 008,8	9 809,7	10 854,5
Importations de biens et services	2 523,5	2 263,8	2 731,7	3 240,9
Emplois	10 955,7	11 272,6	12 541,4	14 095,4
Consommation finale	6 694,1	6 949,7	7 407,5	7 554,0
Publique	872,1	1 026,9	988,4	1 091,7
Privée	5 822,0	5 922,8	6 419,1	6 462,3
Formation brute de capital fixe ^{a)}	2 161,2	2 309,3	2 830,2	3 964,7
Exportations de biens et services	2 100,5	2 013,6	2 303,7	2 576,7
Épargne intérieure brute	1 738,2	2 059,1	2 402,1	3 300,5
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 423,0	- 250,2	- 428,0	- 664,2
Taux d'investissement (en % du PIB)	25,6	25,6	28,9	36,5
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	6,9	3,8	7,2	6,3
Déflateur du PIB	- 0,4	2,9	1,6	4,1
Prix à la consommation, en moyenne	- 0,9	3,0	1,7	1,4

a) Y compris variations de stocks.

Sources : BCEAO et services statistiques nationaux.

Bénin – Tableau des opérations financières

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2019	2020	2021	2022
Recettes et dons	1 185,7	1 294,3	1 387,7	1 553,1
Recettes budgétaires	1 088,1	1 142,1	1 295,7	1 498,5
Recettes fiscales	893,3	947,9	1 082,3	1 320,7
Recettes non fiscales	194,8	194,2	213,4	177,8
Dons	97,6	152,2	92,0	54,6
Dépenses et prêts nets	1 225,9	1 719,8	1 949,4	2 149,3
Dépenses totales	1 229,8	1 718,0	1 947,7	2 152,9
Dépenses courantes	899,4	1 095,6	1 145,0	1 198,0
Traitements et salaires	368,3	416,5	407,8	458,5
Autres dépenses courantes	396,5	502,8	517,3	560,9
Intérêts	134,6	176,3	219,9	178,6
<i>Sur la dette intérieure</i>	<i>106,8</i>	<i>105,7</i>	<i>153,1</i>	<i>84,1</i>
<i>Sur la dette extérieure</i>	<i>27,8</i>	<i>70,6</i>	<i>66,8</i>	<i>94,5</i>
Dépenses en capital	330,4	622,4	802,7	954,9
Sur ressources intérieures	228,3	356,4	519,0	577,9
Sur ressources extérieures	102,1	266,0	283,7	377,0
Dépenses des fonds spéciaux	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts nets	- 3,9	1,8	1,7	- 3,6
Solde global base engagements (hors dons)	- 137,8	- 577,8	- 653,7	- 650,8
Solde global base engagements (dons compris) ^{a)}	- 40,2	- 425,6	- 561,7	- 596,2
Solde primaire de base ^{b)}	95,0	- 133,7	- 148,5	- 98,8
Ajustement base caisse	- 7,3	48,7	15,3	82,2
Solde global base caisse (hors dons) ^{c)}	- 145,1	- 529,0	- 638,4	- 568,6
Solde global base caisse (dons compris) ^{c)}	- 47,5	- 376,8	- 546,4	- 514,0
Financement	47,5	376,8	546,4	514,0
Financement intérieur net	- 304,3	158,3	- 319,8	216,1
Bancaire	- 15,4	259,3	- 123,4	78,1
Non bancaire	- 288,9	- 101,0	- 196,4	138,0
Financement extérieur net	351,8	218,5	866,2	297,9
Ajustement statistique	0,0	0,0	0,0	0,0
Dette publique	3 476,5	4 156,8	4 885,9	5 866,8
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	12,9	12,7	13,2	13,8
Dépenses courantes	10,7	12,2	11,7	11,0
Solde global base engagements (dons compris) ^{a)}	- 0,5	- 4,7	- 5,7	- 5,5
Dette publique	41,2	46,1	49,8	54,0

a) Solde global base engagements = recettes totales (dons compris) – dépenses et prêts nets.

b) Solde primaire = recettes budgétaires – (dépenses courantes – intérêts sur dette publique extérieure et intérieure) – (dépenses en capital sur ressources intérieures).

c) Solde base caisse = solde base engagements + ajustement base caisse.

Sources : BCEAO et services statistiques nationaux.

Bénin – Balance des paiements

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2019	2020	2021	2022
a - Solde des transactions courantes (1 + 2 + 3)	- 337,2	- 157,3	- 407,5	- 673,2
1 - Biens et services	- 422,8	- 250,2	- 428,0	- 664,2
Balance des biens	- 260,4	- 89,7	- 195,4	- 408,0
Exportations de biens FOB	1 790,9	1 720,5	2 019,9	2 212,9
<i>dont : coton</i>	<i>325,5</i>	<i>319,3</i>	<i>400,6</i>	<i>596,2</i>
<i>anacarde</i>	<i>44,7</i>	<i>32,8</i>	<i>27,0</i>	<i>30,2</i>
<i>bois et ouvrages en bois</i>	<i>14,9</i>	<i>12,1</i>	<i>17,4</i>	<i>18,4</i>
<i>réexportations</i>	<i>841,3</i>	<i>739,1</i>	<i>925,1</i>	<i>941,8</i>
Importations de biens FOB	- 2 051,4	- 1 810,2	- 2 215,4	- 2 620,9
Importations de biens CAF	- 2 303,7	- 2 041,7	- 2 500,4	- 2 985,1
<i>dont : produits alimentaires</i>	<i>- 649,6</i>	<i>- 470,3</i>	<i>- 630,3</i>	<i>- 904,2</i>
<i>produits pétroliers</i>	<i>- 341,3</i>	<i>- 284,6</i>	<i>- 278,1</i>	<i>- 459,4</i>
<i>biens d'équipement</i>	<i>- 270,4</i>	<i>- 268,2</i>	<i>- 387,5</i>	<i>- 420,8</i>
Balance des services	- 162,4	- 160,5	- 232,6	- 256,2
<i>dont fret et assurances</i>	<i>- 252,4</i>	<i>- 231,5</i>	<i>- 285,0</i>	<i>- 364,2</i>
2 - Revenus primaires	- 41,5	- 69,7	- 105,0	- 123,5
<i>dont intérêts sur la dette</i>	<i>- 38,8</i>	<i>- 70,6</i>	<i>- 66,8</i>	<i>- 94,5</i>
3 - Revenus secondaires	127,1	162,6	125,5	114,6
Administrations publiques	49,4	107,6	48,9	41,4
<i>dont aides budgétaires</i>	<i>49,5</i>	<i>105,3</i>	<i>37,4</i>	<i>0,0</i>
Autres secteurs	77,6	55,0	76,6	73,1
<i>dont transferts de fonds des migrants</i>	<i>125,2</i>	<i>108,6</i>	<i>116,0</i>	<i>71,0</i>
b - Compte de capital	116,3	100,5	143,8	119,5
c - Compte financier	- 262,6	- 361,7	- 858,3	- 563,3
Investissements directs	- 112,0	- 87,6	- 168,1	- 149,1
Investissements de portefeuille	- 125,0	- 76,4	- 503,8	- 106,3
Autres investissements	- 25,6	- 197,7	- 186,5	- 308,0
Financement exceptionnel (pour mémoire)	0,0	0,0	0,0	0,0
d - Erreurs et omissions nettes	4,0	2,0	2,8	0,0
e - Solde global (a + b - c + d)	45,6	306,9	597,5	9,7
Taux de couverture ^{a)}	83,2	88,9	84,3	79,5
Solde courant (en % du PIB)	- 4,0	- 1,7	- 4,2	- 6,2
Solde global (en % du PIB)	0,5	3,4	6,1	0,1

a) Le taux de couverture (en %) correspond au total des exportations de biens et services rapporté au total des importations de biens et services.

Note : La sous-rubrique « Transferts de fonds des migrants » retrace uniquement les flux bruts entrants des transferts de fonds des migrants, tandis que le poste « Autres secteurs » retrace le solde des transferts courants au titre des autres secteurs (ménage, ISBLM, etc.).

Source : BCEAO.

Bénin – Crédits à l'économie ventilés selon leur maturité initiale

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2019	2020	2021	2022
Court terme	521	327	313	499
Moyen terme	1 264	1 061	1 379	1 835
Long terme	102	98	109	147
Total	1 888	1 486	1 801	2 481

Source : BCEAO.

Bénin – Principaux postes comptables du système bancaire

(en milliards de francs CFA (XOF))

Actif	2020	2021	2022	Passif	2020	2021	2022
Opérations de trésorerie et interbancaires	512	705	360	Opérations de trésorerie et interbancaires	985	1 375	1 494
Opérations avec la clientèle	1 821	1 990	2 636	Opérations avec la clientèle	2 839	3 408	3 860
Opérations sur titres et diverses	1 710	2 364	2 719	Opérations sur titres et divers	84	105	127
Valeurs immobilisées	204	222	219	Provisions, fonds propres et assimilés	339	393	452
Total	4 247	5 282	5 933	Total	4 247	5 282	5 933

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Bénin – Indicateurs d'activité du système bancaire

(en %)

	2020	2021	2022
Coefficient net d'exploitation (frais généraux + dotations aux amortissements) / PNB)	75,9	68,9	66,2
Coefficient de rentabilité (résultat net / fonds propres)	4,9	12,9	13,9
Taux de marge nette (résultat net / produit net bancaire)	9,0	26,6	28,8
Taux brut de créances en souffrance (créances en souffrance brutes / total des créances brutes)	16,2	12,4	7,1
Taux net de créances en souffrance (créances en souffrance nettes / total des créances nettes)	6,2	4,7	2,0
Taux de provisionnement (provisions pour créances en souffrance / créances en souffrance brutes)	65,5	65,3	72,6

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Bénin – Compte de résultat simplifié du système bancaire

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2020	2021	2022
1. Produits bancaires	513	595	762
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaires	5	3	4
Produits sur opérations avec la clientèle	178	162	179
Produits sur opérations sur titres et diverses	108	128	142
Produits sur opérations de change	214	291	422
Produits sur opérations hors bilan	6	6	7
Produits sur prestations de services financiers	5	8	9
Autres produits d'exploitation bancaire	1	1	1
Déduction des intérêts sur créances en souffrance	5	4	2
2. Charges bancaires	327	404	544
Charges sur opérations de trésorerie et interbancaires	29	22	30
Charges sur opérations avec la clientèle	88	93	90
Charges sur opérations sur titres et diverses	1	3	6
Charges sur fonds propres et assimilés	1	2	2
Charges sur opération de change	202	279	410
Charges sur opérations hors bilan	0	0	0
Charges sur prestations de services financiers	4	5	6
Autres charges d'exploitation bancaire	0	0	0
3. Produit net bancaire (1 - 2)	185	191	218
4. Produits accessoires nets	12	7	7
5. Produit global d'exploitation (3 + 4)	198	198	225
6. Frais généraux	126	118	130
7. Amortissements et provisions nets sur immobilisations	14	14	14
8. Résultat brut d'exploitation (5 - 6 - 7)	57	67	81
9. Dépréciation nette sur risques et pertes sur créances irrécouvrables	47	20	23
10. Réintégration des intérêts sur créances en souffrance	5	4	2
11. Résultat d'exploitation (8 - 9 + 10)	15	50	60
12. Résultat exceptionnel net	6	5	5
13. Résultat sur exercices antérieurs	0	0	0
14. Impôts sur les bénéfices	4	5	3
15. Résultat (11 + 12 + 13 - 14)	17	51	63

Note : L'entrée en vigueur du nouveau plan comptable bancaire (PCB) a conduit à la suppression du compte « produits divers ». Le solde de ce compte a été réparti entre les comptes suivants : « produits sur opérations de change », « produits sur opérations hors bilan », « produits sur prestations de services financiers » et « autres produits d'exploitation bancaire ». Les charges bancaires ont également subi des modifications liées au nouveau PCB.

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Bénin – Principaux indicateurs prudentiels du système bancaire

(en %)

	2020	2021	2022
Ratio de couverture des risques (solvabilité)	14,5	13,6	16,2
Rapport de liquidité	111,6	126,5	113,4

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Bénin – Banques respectant les normes prudentielles

(en % des banques déclarantes)

	2020	2021	2022
Représentation du capital minimum par les fonds propres de base Tier 1 (FPB (T1))	77	85	92
Ratio de fonds propres (Common Equity Tier 1) ($\geq 7,5$ %)	100	92	100
Ratio de fonds propres de base (T1) ($\geq 8,5$ %)	92	85	85
Ratio de solvabilité global ($\geq 11,25$ %)	92	85	92
Norme de division des risques (≤ 35 %)	85	62	77
Ratio de levier (≥ 3 %)	85	85	85
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (25 % du capital de l'entreprise)	92	85	100
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (≤ 15 % FPB (T1))	92	92	100
Limite globale de participations dans les entités commerciales (60 % des fonds propres effectifs (FPE))	100	100	100
Limite sur les immobilisations hors exploitation (< 15 % FPB (T1))	85	85	85
Limite sur le total des immobilisations hors exploitation et des participations (< 100 % FPB (T1))	85	85	92
Limite sur les prêts aux actionnaires, aux dirigeants et au personnel (< 20 % FPE)	92	85	100
Coefficient de couverture des emplois à moyen et long terme par les ressources stables (≥ 50 %)	92	62	85
Coefficient de liquidité (≥ 50 %)	100	77	85

Note: Normes applicables en 2022. Le passage aux normes de Bâle II et Bâle III se traduit notamment par une augmentation de certains seuils en vigueur pendant la période de transition courant de 2019 jusqu'en 2023, suivant le calendrier révisé par la décision 019 06/26/2020/CE/UMOA.

Source : Commission bancaire de l'UMOA.